

Communauté de Communes du SUD ARTOIS

5, Rue Neuve – BP 50002 – 62452 – BAPAUME CEDEX



Délibération 2015-048 du 17 Avril 2015

L'an deux mil quinze, le dix sept avril à dix neuf heures, le Conseil de la Communauté de Communes du Sud-Artois s'est réuni à l'Espace Culturel Isabelle de Hainaut de BAPAUME, sous la Présidence de Monsieur Jean-Jacques COTTEL, Président, conformément à la convocation qui lui avait été faite le 08 avril 2015 et dont un exemplaire a été affiché à la porte du siège de l'intercommunalité.

Etaient présents : Tous les membres en exercice à l'exception de :

Absents et excusés :

Mmes J. LE CERF – E. COTTEL - G. WATSON – P. LAGUILLER - V. HERMANT – F. LETURCQ -
MM. A. CHAUSSOY – G. POUILLAUDE – Y. BONNERRE - L. GABRELLE – B. VAILLANT – B.
CAILLE - D. WERBROUCK – J.C. GODEVELLE – G. DUE – D. REBOUT – M. REBOUT – E.
BURDIAC – H. COPIN – J.P. LORENT - L. ANTINORI – G. TRANNIN – D. DELEPLACE – J.
VASSEUR – M. POUILLAUDE – M. BLONDEL – S. LEJEUNE

M. Y. BONNERRE, absent et excusé, qui a été suppléé par Mme M. BONIFACE,
Mme E. COTTEL, absente et excusée, qui a été suppléée par M. G. DHORDAIN,
M. B. CAILLE, absent et excusé, qui a été suppléé par Mme G. THUEUX,
Mme G. WATSON, absente et excusée, qui a été suppléée par M. M. CANNONNE,
Mme P. LAGUILLER, absente et excusée, qui a été suppléée par M. Ch. TABARY,
M. J.P. LORENT, absent et excusé, qui a été suppléé par M. Ph. THIEBAUT,

M. D. REBOUT, absent et excusé, a donné pouvoir à M. B. BRONNIART,
M. H COPIN, absent et excusé, a donné pouvoir à M. J.F. LALY,
M. L. ANTINORI, absent et excusé, a donné pouvoir à M. M. LALISSE,

OBJET : Musée Jean & Denise LETAILLE
Mission complémentaire Scénographie – Cabinet PRESENCE

La séance ouverte, Monsieur le Président expose au Conseil de Communauté que la réalisation du musée Jean et Denise LETAILLE à BULLECOURT permettant de mettre en lumière et de bâtir une scénographie autour du rôle joué par les Australiens dans la Bataille de BULLECOURT pendant la première guerre mondiale.

Monsieur le Président précise qu'une mission de maîtrise d'œuvre a été confiée au Cabinet PRESENCE de LA MADELEINE sur le volet scénographie.

Monsieur le Président indique qu'une mission complémentaire a été confiée par l'Intercommunalité du Sud Arrageois conformément au devis 120039 accepté le 18/09/2012 sans que celui-ci fasse l'objet d'un avenant à la mission initiale confiée dans le cadre du chantier de construction et de réalisation du musée.

Monsieur le Président précise que les travaux ont tardé à se réaliser pour des questions indépendantes de la volonté des différents acteurs et qu'il est nécessaire aujourd'hui de valider les factures présentées par le Cabinet PRESENCE pour un montant de 6 722,00 € HT (8 066,40 € TTC).

Après en avoir délibéré, le Conseil de Communauté décide à l'unanimité des membres présents :

- d'approuver la proposition de prestation complémentaire confiée au Cabinet PRESENCE pour des travaux de scénographie au Musée Jean et Denis LETAILLE à BULLECOURT,
- d'approuver le montant de la prestation complémentaire fixé à 6 722,00 € HT ;
- d'autoriser Monsieur le Président à signer toutes les pièces relatives à cette prestation complémentaire de scénographie.

Ainsi fait, délibéré, certifié et rendu exécutoire par publication le 17 avril 2015 et transmission en Préfecture le 17 avril 2015.

Pour extrait conforme.

Certifié et rendu exécutoire par affichage le 17 avril 2015 et transmission en Préfecture le 17 Avril 2015

Le Président,

Jean-Jacques COTTEL.



Le Président,

Jean-Jacques COTTEL.



PRÉFECTURE DU PAS-DE-CALAIS

12 MAI 2015

ARRIVÉE